

Centre de Formation Supérieure d'Esthétique et de Parfumerie FOURNIER



ECOLE TECHNIQUE PRIVEE

Elisabeth FOURNIER

**Plus de 35 ans d'expérience
dans la formation professionnelle**

Brevet Professionnel Esthétique – Cosmétique / Soins du Corps



Contact :

Centre de Formation Supérieure d'Esthétique et de Parfumerie (C.F.S.E.P.)

Administration :

3, rue du Président Roosevelt

03200 VICHY

tél. : 04 70 98 62 77

fax : 04 70 98 65 81

e-mail : ecolefournier@yahoo.fr

Site Internet : www.ecolefournier.fr

Locaux Techniques :

28, rue Président Wilson

03200 VICHY

tél. : 04 70 97 64 48

NOS JOURNEES PORTES OUVERTES :

Le samedi 5 février 2011

Le samedi 2 avril 2011

Accueil de 10h à 17h

dans nos locaux au Lutétia (rez-de-chaussée), 5 rue de Belgique, à Vichy



LE BREVET PROFESSIONNEL

La formation s'adresse exclusivement aux esthéticiennes **titulaires du C.A.P. Esthétique-Cosmétique**, désireuses d'approfondir leurs connaissances et conscientes de l'essor de leur profession, qui requiert des techniciennes de haut niveau.

Les buts recherchés sont triples :

- donner une formation complète dans le domaine des techniques des **soins du corps** (balnéo-esthétique, modelage corporel, enveloppements...)
- donner une formation dans le domaine de la Vente-Action Marchande des produits cosmétiques et des parfums.
- préparer le **Brevet Professionnel Esthétique**, diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de sa profession.



Il se passe habituellement à l'automne (septembre-octobre) suivant l'année de cours.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GENERAL

- **Expression Française**
Connaissance de la langue, correspondance, enseignement de l'expression écrite...
- **Mathématiques-Comptabilité**
Mathématiques appliquées à la profession, tenue des livres comptables, stocks, bilan, salaires, mécanisme de la TVA,...
- **Gestion**
 - o Les différentes formes d'entreprise
 - o Relations avec la banque
 - o Fiscalité : les régimes d'imposition, les BIC,...
 - o Les assurances et la protection sociale : responsabilité civile, assurance maladie, assurance vieillesse,...
- **Sciences Physiques appliquées**
 - o La structure de la matière (atomes, molécules,...)
 - o Les forces,
 - o La tension superficielle
 - o L'énergie
 - o L'électricité,...



- **Sciences Biologiques appliquées**
 - o Notions de chimie organique
 - o L'organisme humain, le système endocrinien, les allergies, les défenses immunitaires,...
 - o La peau et ses annexes (approfondissement du programme C.A.P.)
 - o Anatomie des régions esthétiques (visage, cou, main, pied, glande mammaire...)
 - o Cours de dermatologie générale

- **Instruction Civique et Législation du travail**
 - o Les lois électorales, le suffrage universel
 - o Les Chambres de Métier et de Commerce
 - o Les syndicats
 - o Les contrats de travail,...

- **Anglais professionnel**

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE THEORIQUE

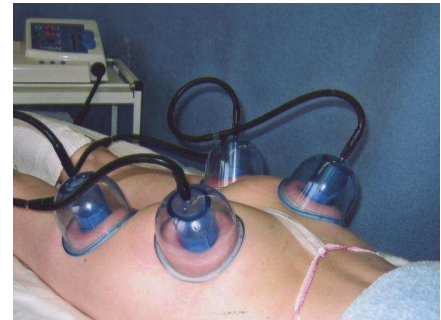
- **Technologie des appareils et des instruments**
 - o fonction,
 - o principe de fonctionnement
 - o entretien
 - o précautions d'emploi...

- **Technologie des locaux professionnels**
 - o détermination des zones de travail
 - o cabine polyvalente, cabine spécialisée
 - o études de cas concrets d'aménagement rationnel d'un local
 - o entretien, hygiène...

- **Cosmétologie**
 - o les matières premières
 - o la structure des produits (émulsions, pâtes, gels,...)
 - o leur étude technologique...

- **Education Artistique :**
 - o histoire des soins corporels et du maquillage de l'antiquité à nos jours
 - o éducation artistique
 - o notions de publicité...

- **Législation Professionnelle et Déontologie.**





- **ENSEIGNEMENT PRATIQUE**

- **Techniques Esthétiques**

○ **Soins du Corps**

- balnéo-esthétique
- enveloppements d'algues
- modelage de relaxation
- digitopuncture (fondée sur la connaissance des points d'acupuncture)
- stimulation avec des courants rythmés



○ **Soin des jambes lourdes** : produits réfrigérants et presso-esthétique



○ **Soins du Buste**

○ **Soins du Dos**

○ **Soins Capillaires**

- cheveux gras
- alopecie séborrhéique
- cheveux mous
- états pelliculaires...

○ **Formation spécifique aux soins du visage**

- Feuille de collagène
- masques exothermiques
- masques plastiques
- masque aux algues
- paraffine chaude,...



○ **Soin de l'orbiculaire des yeux**

○ **Soins de la région sous-mentonnière**

○ **Soin du cou, du décolleté**

○ **Digitopuncture**

○ **Soins esthétiques des mains et des pieds**

- ongles artificiels, résine
- French Manucurie
- manucurie tiède
- bains de paraffine chaude...



○ **Maquillage Artistique** : grimage

○ **Permanente des cils**

- **Vente-Action Marchande**

- Enseignement des marques de parfumerie
- Initiation à la vente (sketches de vente, connaissance approfondie des produits).



REGLEMENT D'EXAMEN DU BREVET PROFESSIONNEL

Pour se présenter à l'ensemble des unités ou à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme, les candidats doivent justifier :

- du C.A.P. esthétique-cosmétique
- d'une formation théorique complète
- de deux années d'activité professionnelle dans le domaine esthétique.

Les candidats ne remplissant pas l'ensemble de ces conditions précisent alors les épreuves ou unités qu'ils souhaitent subir à la session pour laquelle ils s'inscrivent.

EPREUVES	UNITES	COEFFICIENT	MODE	DUREE
E1 Soins Esthétiques	U.10	7	Pratique	3h30
E2 Maquillages	U.20	3	Pratique	2h30
E3 Conseil – vente – actions promotionnelles		4		
Sous épreuve E3A Suivi de clientèle et animation	U.31	3	Orale	40 min
Sous épreuve E3B Arts appliqués à la profession	U.32	1	Orale	20 min
E4 Sciences et technologies	U.40	8	Ecrite	4h30
E5 Gestion de l'entreprise	U.50	4	Ecrite	3h
E6 Expression française et ouverture sur le monde	U.60	3	Ecrite	3h
Epreuve facultative Langue vivante étrangère	UF		Orale	15 min



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Déroulement des études

La formation est dispensée pendant une année scolaire, de la mi-septembre à la mi-juin, sur la base de 34 h de cours par semaine.

A l'issue de leur formation, les élèves subissent :

- ✓ un examen interne concernant l'ensemble des techniques esthétiques étudiées et donnant lieu à une attestation de l'école.
- ✓ les épreuves du Brevet Professionnel esthétique (règlement d'examen ci-joint), à l'exception d'une seule, réservée pour l'obtention définitive du diplôme, après deux ans de travail dans la profession.

Les cours sont répartis entre le lundi matin et le vendredi après-midi.

L'école respecte le calendrier des vacances scolaires de l'Académie de Clermont-Ferrand. Les vacances peuvent donner lieu à des stages en entreprise.

Pendant les stages, l'élève reste sous la responsabilité de l'école, qui signe avec l'entreprise d'accueil une convention de stage. L'élève est alors sous la dépendance d'un tuteur, qui organise et contrôle son travail.

Discipline

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence injustifiée et répétée implique un avertissement disciplinaire. Deux avertissements entraînent une exclusion définitive de l'élève.

Une tenue correcte (comportement, vêtements) est exigée.

Statut de l'élève

L'élève de l'école a obligatoirement le statut « scolaire », quel que soit son âge.

Il bénéficie donc de certificats de scolarité, et reste ayant-droit de ses parents jusqu'à l'âge de 21 ans.

Coût des études 2011-2012

Pour l'année scolaire 2011-2012, le coût de la formation est de :

	Droit d'inscription	Mensualités
B.P./ Soins du Corps	460 €	365 €, de septembre à mai inclus

***IMPORTANT :** Ce coût comprend l'ensemble des produits et matériels nécessaires aux cours pratiques.*